Envoyé en préfecture le 04/04/2019

Reçu en préfecture le 04/04/2019

Publié le

ID: 069-266910413-20190321-CCAS_2019DL029-DE



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE DU 21 MARS 2019

JCT/IC/NL - N° CCAS_2019DL029

Date de convocation: 15 mars 2019

Affichage du compte-rendu : 28 mars 2019 Nombre de conseillers en exercice : 13

OBJET: PERSONNEL - Modification du tableau des emplois

L'an deux mille dix neuf, le vingt et un mars à 18:00 heures le conseil d'administration de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lachenal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

<u>Présents</u>: Jean-Claude TALBOT, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON,

Michel MALTRAIT, Souade KACI, Monique SAINT LOUP, Joseph RIVOIRE, Muriel PETIT, Gilles BARRET, Roger

VINCENT, Annie BERTON

Excusés / pouvoirs : Florent RIVOIRE (donne pouvoir à Martine BONNAUD),

Jeanine BOICHON (donne pouvoir à Monique SAINT LOUP)

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULHATRI

Rapporteur: Jean-Claude TALBOT

Le tableau des emplois recense l'ensemble des postes indispensables au bon fonctionnement du service public. Des mises à jour doivent être opérées au fur et à mesure des recrutements, mutations, avancements de grade et promotions, dans le respect du principe de sincérité budgétaire et conformément aux besoins de la collectivité.

Aussi afin de répondre aux besoins de la collectivité au sein des structures petite enfance, il est proposé au conseil d'administration de créer un poste d'auxiliaire de puériculture à compter du 1^{er} avril 2019 :

Création

1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^e classe à temps complet (IB 351- 483)

En conséquence, après avoir délibéré le conseil d'administration :

- APPROUVE la création de poste telle que décrite ci-avant ;
- DIT que la dépense est prévue au budget ;

IMPUTE la dépense relative à la rémunération au chapitre la dépense relative à la rémunération de la rémun

Envoyé en préfecture le 04/04/2019

Reçu en préfecture le 04/04/2019

Publié le

ID : 069-266910413-20190321-CCAS 2019DL029-DE

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et an que dessus, au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

Le Président, Jean-Claude TALBOT.